



Nevers, le 15 JAN. 2019

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

Comme évoqué lors de la conférence du 29 novembre 2017, la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes se pose avec acuité dans notre département. Plus de 4000 jeunes de 16 à 25 ans ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés (NEETs). Une majorité d'entre eux dispose d'un niveau de qualification très faible et certains connaissent une situation d'errance et de grande précarité.

Nous devons y remédier et provoquer un scénario de rupture qui permettrait de diviser par deux le nombre de jeunes NEETs et de garantir l'égalité des chances des jeunes nivernais sur l'ensemble du territoire.

La cohérence territoriale entre les différents acteurs œuvrant avec et pour la jeunesse (Etat, Région, Département, Pôle emploi, les Collectivités locales...) est de nature à faire émerger sur le territoire et notamment les territoires ruraux une politique d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ambitieuse et novatrice.

Nous vous avons désigné lors de la conférence du 29 novembre dernier en qualité d'animateur pour conduire l'ensemble des réflexions et des travaux destinés à préparer un schéma et un projet cohérents visant notamment la mise en œuvre d'une organisation territoriale efficiente en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Votre mission aura pour objet de dresser un état des lieux et de formuler des propositions sur les axes suivants :

- La mise en place d'une gouvernance efficace d'une politique d'insertion des jeunes

Il s'agit de bâtir une gouvernance partenariale d'une politique jeunesse associant les acteurs institutionnels.

En vous inspirant des meilleures pratiques relevées sur le territoire ou ailleurs, vous profiterez de ce chantier pour proposer la mise en place d'instances et de procédures propres à favoriser cette gouvernance partenariale dans le cadre de la politique de l'insertion des jeunes avec pour objectif de rendre plus cohérent, plus innovant et plus efficace l'insertion des jeunes dans sa globalité.

Pour appuyer cette politique, vous dessinerez les contours d'un observatoire de la jeunesse nivernaise et des services qui lui sont proposés. Son objectif sera de mieux connaître les attentes et les besoins des jeunes, de recenser les services qui leur sont proposés, en en soulignant les points forts et les carences, de façon à orienter les décisions dans les initiatives que les acteurs entreprennent en faveur des jeunes et à faciliter le travail des professionnels au contact direct des jeunes.

Vous formulerez des propositions pour que cet observatoire intègre le recueil de la parole des jeunes.

Un diagnostic détaillé des trois missions locales

Bénéficiant d'un fort ancrage territorial, les missions sont des acteurs indispensables et reconnus dans leur rôle d'accompagnement des jeunes. Toutefois, vous n'êtes pas sans savoir que certaines de nos missions locales connaissent des difficultés de différentes natures. Un état des lieux des plus détaillé s'avère nécessaire.

Celui-ci portera sur la gouvernance y compris les statuts, le périmètre territorial, les pratiques professionnelles ainsi que sur les ressources et capacités financières.

L'objectif est bien entendu d'avoir une vision départementale et globale du fonctionnement et de la performance de l'ensemble de ces structures.

Vous préconiserez des modèles de nouvelle(s) organisation(s) territoriale(s) et de dimensionnement de structures.

Ceux-ci intègreront la problématique de taille critique, exploreront les possibilités de mutualisation de services, et s'attacheront à proposer une échelle d'organisation et d'implantation conciliant service de proximité et élargissement du périmètre d'intervention pour ouvrir à tous les jeunes les perspectives d'emploi existantes sur l'ensemble du territoire de la Nièvre.

- La concurrence et/ou la complémentarité des dispositifs

Nous vous invitons à examiner de plus près la question du repérage, de la baisse des accueils et des prescriptions.

Egalement, ce qui est parfois perçu comme une forme de concurrence entre certains dispositifs comme la garantie jeunes, l'école de la deuxième chance, le DAQ (dispositif en amont de la qualification), l'AIJ de Pôle emploi, nécessite de se poser la question de leur spécificité et complémentarité. L'objectif est de rendre ces dispositifs plus efficients pour notre jeunesse en renforçant leur coordination et leur animation.

Au-delà de ces problèmes, les freins périphériques tels que les savoirs de base, la mobilité, le logement, la santé, la santé mentale, la fracture numérique... doivent retenir aussi toute notre attention, car ils sont déterminants dans les difficultés et les blocages liés à la formation et/ou l'emploi.

A cette occasion, la clarification du rôle de chacun s'avère indispensable, notamment en ce qui concerne les missions locales dont les différences de missions entre fournir directement des services et faciliter l'accès à des services extérieurs sont loin d'aller de soi.

- La préparation des travaux

Tout au long du chantier que vous conduirez, vous animerez les travaux et vous veillerez à informer, consulter et associer les acteurs, les institutionnels, les jeunes en rassemblant notamment les idées innovantes et les projets originaux susceptibles d'inspirer vos travaux.

Nous vous invitons également à réunir les acteurs institutionnels sur des temps forts pour enrichir les échanges et les débats. Un premier temps fort est à prévoir courant mars 2018.

Nous vous recommandons de travailler en étroite collaboration avec les Elus et les équipes des trois missions locales.

Vous pouvez dès à présent vous adresser directement à l'UD DIRECCTE pour tout ce qui concerne ce chantier et solliciter sa participation aux travaux et réunions que vous organiserez. Elle vous guidera et vous accompagnera tout au long de vos travaux.

Nous souhaitons que vos orientations soient disponibles au printemps 2018 afin de valider les préconisations qui en découleront et de vous permettre de participer à leur mise en œuvre avant la fin d'année 2018.

Nous vous remercions de nouveau pour votre implication au service de ce projet majeur pour le département au titre de notre jeunesse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Le Préfet de la Nièvre

Joël MATHURIN

Le Président du Conseil départemental

Alain LASSUS

Monsieur Jany SIMEON
Madame Marie-France DUHAMEL
Président et Directrice
Mission Locale Bourgogne Nivernaise
40 rue des Rivières Saint-Agnan
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE